

Des investissements exceptionnels qui contribuent au maintien de l'activité

# Appel aux Sévriens pour financer l'avenir

Après quatre années consécutives sans augmentation, les taux des impôts locaux augmentent de 9%.

**E**n 2009, la ville va engager son plus fort budget d'investissement depuis dix ans. Face à la conjoncture actuelle déprimée qui raréfie ses ressources, la ville maintient son effort de limitation de ses dépenses de fonctionnement et augmente le produit fiscal attendu des ménages.

**Une année d'investissements exceptionnels.** Plus de douze millions d'euros seront investis, soit 60 % de plus que l'an dernier. L'essentiel de cet effort portera sur la reconstruction de l'école Croix-Bosset, la remise en état et l'amélioration du gymnase des Cent Gardes suite à l'incendie de novembre 2007, le renforcement de la sécurité et de l'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite.

**Une baisse des ressources publiques.** La conjoncture déprimée entraîne, de manière imprévue, une baisse des ressources. Le produit de la TAMO (taxe sur les mutations immobilières) va fortement baisser. De même, les dotations de l'Etat vont stagner.

**Des dépenses de fonctionnement maîtrisées.** Dans ce contexte, la ville maintient son effort pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Celles-ci ne

progressent que de 1,81% par rapport à 2008. Le nouveau marché sur le chauffage des bâtiments communaux, par exemple, va entraîner une économie sensible des frais d'énergie. De même, les charges de personnel restent maîtrisées.

**Des services conservés en nombre et en qualité.** La ville de Sèvres a décidé de maintenir l'intégralité des prestations qu'elle propose à ses habitants, contrairement à une tendance forte de certaines villes.

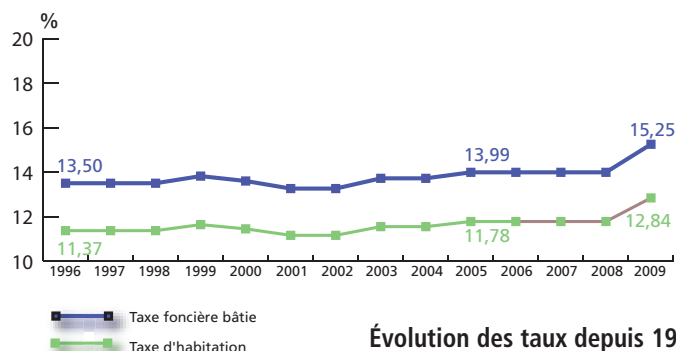
**Une capacité d'emprunts mobilisée.** L'encours de la dette de la ville est au plus bas depuis 15 ans. Sèvres dispose là d'une marge de manœuvre lui permettant d'avoir recours à l'emprunt pour financer ses investissements de long terme.

**Un appel à la contribution des Sévriens.** Pour assurer l'équilibre global de son budget, tout en limitant son recours à l'emprunt et en maintenant sa capacité d'autofinancement, la ville doit avoir recours à une augmentation des taux des impôts directs communaux. Ceux-ci n'avaient pas augmenté depuis quatre ans. De plus, la commune reconduit le niveau d'abattement généralisé maximum de 15 %, prévu par la loi, pour la taxe d'habitation. Deux tiers des foyers sévriens bénéficient d'abattements supplémentaires, soit en raison du nombre d'enfants, soit en raison de leurs revenus modestes.

C.V.



La reconstruction de l'école Croix Bosset est l'investissement majeur de 2009.



Évolution des taux depuis 1996.

## ■ Enquête publique

L'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale des Coteaux et du Val de Seine (SCOT) se déroulera dans chaque mairie du périmètre (Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Meudon, Sèvres, Vanves, Vaucresson, Ville d'Avray) du lundi 18 Mai 2009 au samedi 4 juillet 2009 inclus, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Monsieur Jean Mallet, Ingénieur EADS en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Gérard Jaureguiberry, administrateur hors classe des PTT, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Saint-Cloud et Meudon. Les horaires et adresses sont précisés sur le réseau d'affichage administratif de Sèvres.